

ALGER

Alger républicain

Extract of Alger républicain

<http://www.alger-republicain.com/Sous-traitance-au-Sud-Une-nouvelle.html>

Sous-traitance au Sud Une nouvelle forme d'esclavage

- Lutttes sociales en Algérie -

Publication date: jeudi 14 mars 2013

Description:

Reportage de Djamel Alilat à Hassi Messaoud et Ouargla,

publié dans El Watan du 13 mars 2013.

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

Du simple manoeuvre de chantier à l'ingénieur détenteur d'un DEA, les travailleurs du Sud sont devenus une marchandise que louent des sous-traitants peu scrupuleux aux filiales de Sonatrach et aux entreprises étrangères.

« Vous savez comment les gens appellent désormais Hassi Messaoud ? On l'appelle Hassi Melaoub ! »

, dit Hacène.

« Cette ville n'est plus Hassi Messaoud, mais Hassi combines. »

De prime abord, l'accent est mis sur le monde glauque des combines qui agitent une ville réputée être le garde-manger de l'Algérie. Tout est bon pour se faire de l'argent, y compris se livrer à une nouvelle forme d'esclavage : **louer des êtres humains comme des machines ou des bêtes de somme et encaisser une grande partie de leur salaire les doigts dans le nez.**

Les coupables ? Une multitude de sous-traitants qui ont pignon sur rue à Ouargla et Hassi Messaoud. Les plus huppés opèrent dans le domaine du catering, de l'hygiène, du transport, du gardiennage, etc. Pour la main-d'oeuvre, ce sont de simples bureaux où les chômeurs viennent quémander un travail. Pourtant, les activités de ces boîtes ont été interdites une première fois en 2004 avant de réapparaître en 2007 avec une nouvelle réglementation. Elles ont à nouveau été interdites par un décret publié en 2011.

Les contrats se négocient dans les cafés

Passe-droits, licenciements abusifs, corruption, abus de pouvoir, le monde du travail à Hassi Messaoud est une jungle où le travailleur non pistonné est broyé, essoré et jeté quand il est usé. **« Quand ton contrat arrive à échéance, il faut user de la chitta (la brosse) et faire des cadeaux pour espérer qu'on te le renouvelle. Les travailleurs sont jetés comme des kleenex »**, dit Hacène, qui a rejoint Sonatrach-City en 1978. Hacène a fait tous les métiers possibles avant de jeter l'éponge pour entamer une nouvelle carrière en tant que chauffeur de taxi. **« Ici, on veut des travailleurs dociles qui courbent l'échine »**, dit-il.

Son ami, Kamel, 33 ans, est depuis 8 ans à Hassi Messaoud, mais il ne travaille qu'avec les sous-traitants.

« Cela fait 8 ans que je loue et sans résidence je ne peux pas avoir une carte de main-d'oeuvre », dit-il. Il loue une chambrette et une cuisine pour 25 000 DA par mois. Et pour cause, depuis l'arrivée des Syriens à Hassi Messaoud, les prix de la location ont flambé.

« Parfois, un ami m'appelle au téléphone pour me dire qu'il y a un sous-traitant qui recrute et qui paie 10

millions de centimes, par exemple. On se retrouve dans un café, on négocie le prix et les conditions de travail et on y va. Il n'y a ni contrat, ni fiche de paie, ni attestation de travail, ni rien de tout cela », affirme-t-il.

Tout se fait au noir et au mépris de la réglementation en vigueur. Les sous-traitants négocient avec les responsables du recrutement au niveau des sociétés pour qui, en général, **ils versent une partie du salaire des travailleurs recrutés sous forme de dessous de table. Une autre grande partie de ce salaire va directement dans la poche du sous-traitant et le pauvre travailleur, tout heureux d'avoir décroché un job, ne reçoit que des miettes d'un salaire qui a été négocié sur son dos.**

Pour nous, c'est l'esclavage des sous-traitants...

Certains peuvent recevoir un salaire mensuel de 30 millions de centimes, mais ils doivent pour cela renoncer à la prise en charge pour l'hébergement, la nourriture, le transport et l'équipement de sécurité. Ils sont recrutés pour des projets non déclarés effectués par des entreprises de plusieurs nationalités, notamment jordaniennes ou syriennes. **Le plus grave est qu'ils doivent accepter des travaux extrêmement dangereux pour lesquels un équipement de sécurité spécial est requis.** Slimane Souid, 25 ans, que nous avons rencontré à Metlili, dans la wilaya de Ghardaïa, est chômeur. Il a travaillé comme soudeur homologué à plusieurs reprises, toujours pour des sous-traitants.

« On soudait à l'Iridium 192, mais on n'avait pas de protection contre les rayons gamma. Normalement, on doit avoir un stylo dosimètre et un badge également dosimètre qui indiquent la dose de rayons gamma que nous avons reçus dans la journée. En huit mois de travail, je n'ai jamais été contrôlé, alors que je devrais bénéficier de périodes de repos obligatoires », raconte Slimane. Beaucoup de ceux qui ont accepté de travailler dans ces conditions, notamment de faire de la soudure au cobalt 60, pourtant interdit, et à l'Iridium 192, sont devenus stériles.

La stérilité est la première conséquence de la radioactivité à laquelle ils sont exposés, la plupart du temps sans même le savoir. Les cas de cancer sont également fréquents, selon plusieurs témoignages que nous avons recueillis. *« Les inspecteurs du travail sont de mèche avec les patrons. Ils ne viennent jamais contrôler et quand ils le font, ils ne disent rien »*, dénonce Smaïl, 28 ans, également chômeur.

« Pour les travailleurs simples, c'est de l'exploitation pure et simple. On rentre à pied si on rate la navette de transport. On dort dans une tente, pas d'électricité, pas de douche, pas de congé de récupération et on doit travailler sous des températures qui frôlent les 50 degrés. Tout cela pour des salaires qui vont entre 25 et 30 000 DA », ajoute Slimane. *« Pour nous, c'est l'esclavage et les rayons gamma ou alors la contrebande et le terrorisme. Il n'y pas d'autre alternative »*, conclut-il.

Pour tous ceux que nous avons rencontrés, les choses se sont compliquées depuis l'arrivée des Syriens. *« Ils sont mieux payés que nous. Jusqu'à trois fois plus. Tout le monde sait que c'est Chakib Khelil, l'ancien ministre de l'Energie, qui les a introduits ici par l'intermédiaire de sa femme qui est de là-bas »*, assure Redouane. *« El gaouri yehrath âlik wou souri yehrath âlik »*, ajoute-t-il. *« Les Occidentaux et les Orientaux nous exploitent. »*

« Lazem tarkaâ ! »

L'une des combines à laquelle ont recours des sous-traitants malhonnêtes est de déclarer à l'assurance cinq ou six seulement des 100 ou 150 travailleurs qu'ils recrutent. S'il arrive un accident à un travailleur non assuré il suffit juste de *« déplacer »* l'assurance sur le travailleur accidenté. Avec, évidemment, des complicités grassement payées.

Kamel : *« J'ai vu à trois reprises des travailleurs mourir sous mes yeux du temps où je travaillais avec*

Pireco. A cause de défaillances dans les normes de sécurité avec des HSE (responsable hygiène, sécurité et environnement) complices qui ferment les yeux. Les sous-traitants sont, la plupart du temps, des escrocs. Même des femmes de ménage sont devenues des sous-traitantes avec le temps en vendant leurs charmes », dénonce-t-il.

L'autre combine utilisée par les sous-traitants est de retenir la paie des travailleurs pendant trois à quatre mois. « 100 ou 150 travailleurs non payés pendant trois mois cela fait une fortune. Avec cet argent, ils achètent du matériel qu'ils peuvent louer. Ils travaillent avec notre argent », souligne Redouane, 43 ans, frigoriste, depuis 1988 à Hassi Messaoud. Ils en ont visiblement gros sur le cœur. La venue d'un journaliste a tôt fait de circuler par téléphone et beaucoup de chômeurs ou de travailleurs précaires sont venus spontanément offrir leurs témoignages. **« Nous, nous sommes comme du bétail mon frère ! Tu réclames tes droits, tu te retrouves dehors. Lazem tarkaâ ! Tchiyat ! »**, confirme-t-il l'un. **« La seule loi ici c'est l'argent ! Souk ! Tout le monde est à vendre ! »**, renchérit son compagnon. Des centaines de travailleurs sont en litige avec leurs employeurs. Cela fait pain bénit d'une armée d'avocats spécialisés dans le droit du travail. Il faut encore se ruiner en frais d'avocat en espérant un jour avoir gain de cause. Il reste que, dûment agréés ou activant au noir, des dizaines de sous-traitants continuent d'exploiter des travailleurs précaires dans des conditions dignes d'une nouvelle forme d'esclavage, au vu et au su des autorités qui ferment les yeux sur ce business indigne, dégradant et inhumain.

Les travailleurs licenciés de MSIS : « Bienvenue à Guantanamo »

« S'ils s'approchent à nouveau de notre tente, je jure devant Dieu que je vais me brûler »

, lance Zoheir, 38 ans. Ses compagnons d'infortune sont inquiets, car ils le savent au bout du rouleau. Cela fait quelque temps qu'il parle sérieusement de se suicider.

Ce groupe de travailleurs licenciés campe devant le siège de leur entreprise depuis le 18 novembre 2012. Sur un terre-plein jouxtant le mur d'enceinte de l'entreprise qui les a mis dehors, ils ont bricolé une tente avec des bâches pour s'abriter du froid mordant de la nuit et de la chaleur du jour. Ils dorment sur des matelas d'éponge à même le sable, se nourrissent comme ils peuvent et se soulagent dans la nature. Quand ils arrivent à se nourrir. Avec beaucoup de dignité, ils nous font comprendre qu'aujourd'hui, ils n'ont rien à se mettre sous la dent.

« Bienvenue à Guantanamo ».

C'est écrit noir sur blanc sur une banderole. Pour mieux en rajouter à ce décor sinistre, la direction de l'entreprise a pris soin de grillager le terre-plein sur lequel ils se sont installés après bien des tentatives de les en déloger de force. Comme s'ils étaient des animaux en cage. C'est suite à ces tentatives de les déloger de leur terre-plein que Zoheir parle de s'immoler par le feu si jamais ils recommencent. Epuisés physiquement et nerveusement par le long et âpre combat qu'ils mènent depuis quatre mois, ils tiennent difficilement sur leurs jambes.

Sur les 14 travailleurs qui avaient entamé l'action de protestation, il ne reste plus que 9. Les autres ont abdicqué.

« Depuis que nous avons publié une lettre ouverte au président de la République sur le quotidien El Khabar,

on nous a ramené 28 agents de sécurité pour nous déchirer nos banderoles et nous faire décamper d'ici », raconte Tahar. Des essaims de mouches tournoient autour d'eux. Les conditions d'hygiène sont plus que déplorables.

« Nous avons frappé à toutes les portes. Nous avons vu l'ancien wali, le chef de daïra, le commissaire de police, le procureur... », raconte Adel, 36 ans. La phrase reste suspendue dans le vide comme leur sort. « Nous avons été poursuivis en justice, mais on a eu gain de cause. Malgré ça, nous n'avons toujours pas nos droits », poursuit Lakhdar, 38 ans.

Au départ, un groupe de 90 travailleurs avaient été recrutés par une société dénommée MSIS, une joint-venture créée par l'américain Weatherford et l'entreprise nationale de forage Enafor, filiale de Sonatrach. Cela se passe en 2008. Sur les 90 travailleurs recrutés, 5 seulement sont sous contrat avec MSIS. Le reste est fourni par des sous-traitants comme cela se pratique toujours avec les filiales de Sonatrach. Lorsque Weatherford fait faillite et dépose le bilan, les travailleurs sont tout bonnement jetés dehors sous prétexte qu'ils ne sont pas sous contrat avec MSIS.

Pourtant leur badge et leur ordre de mission, qu'ils ont pris soin de nous montrer, portent bel et bien l'en-tête de cette société. Bien avant cela, ils avaient changé de main d'un sous-traitant à un autre. Leur salaire, qui était de 32 000 DA avec le premier marchand de bras, est passé à 25 000 DA avec le second. Ils ont également perdu deux camarades, victimes d'accident de travail sur chantier. **Les accidents graves ou tragiques sont monnaie courante.**

Selon eux, leurs problèmes viennent du fait qu'ils ont écrit à la tutelle de la société qui les emploie un rapport détaillé sur les très nombreux abus et dépassements qui sont commis au sein de la société MSIS.

Zoheir a dû vendre le bracelet en or de sa mère pour que le groupe puisse oublier une lettre ouverte dans un quotidien. La venue d'un journaliste sur les lieux a quelque peu ravivé leur espoir. Devant la mer de sable en face de laquelle ils campent depuis des mois, c'est leur dernière bouteille... -

Reportage de Djamel Alilat à Hassi Messaoud et Ouargla,

publié dans El Watan du 13 mars 2013.